

MONTAUDIN



Bulletin
Municipal n°107
Juillet 2022



Sommaire

Mot du Maire	3
État civil	4



Vie municipale

Commémoration du 8 mai et Action nettoyage du bourg	5
Salle des fêtes et Logements Mayenne Habitat	6
Concours des maisons fleuries	7
EHPAD « Eugène Marie »	8 à 9
École publique « Auguste LÉCUYER »	10
Médiathèque	11



Vie associative

LM Football Club	12
GJ-ASC Landivy	13
Ecoles privées Sacré-Cœur – Sainte Marguerite	14-15
APEL - OGEC	16
Les P'tits Montaudinois	17
APE école publique « Auguste LÉCUYER »	18-19
Virades de l'Espoir	19
Bocage Cycliste Mayennais	20
Club de l'Espoir	21
ADMR	22



Environnement

Halte aux dépôts sauvages	23
---------------------------	----



Le Bocage Mayennais

Epi du Bocage	24
Nouveau service d'accompagnement dans les projets de rénovation énergétique sur le bocage mayennais	25



Comptes-rendus des réunions du Conseil Municipal	26 à 32
--	---------



Infos pratiques	33 à 35
-----------------	---------



LE MOT DU MAIRE

L'année scolaire qui se termine, laisse place à l'été, aux divertissements et aux vacances, pour le plus grand bien de chacun d'entre nous.

Ces derniers mois, de nombreuses personnes ont choisi de venir habiter sur notre commune. Je leur adresse la bienvenue.

La qualité de vie dans notre bocage mayennais constitue un atout d'attractivités qu'il faut préserver.

Notre territoire communal a fait l'objet d'un recensement de la population en début d'année. Je remercie les habitants pour l'accueil et l'intérêt qu'ils ont portés à cette démarche.

Les habitants de Montaudin âgés de 65 ans et plus ont de nouveau été destinataires de trois tickets d'une valeur totale de 15 €. Cette action qui a donné satisfaction l'an dernier a été renouvelé par le conseil municipal.

Les travaux de la salle des fêtes ont pris beaucoup de retard. Nous subissons le contexte actuel (conséquences du Covid, difficultés d'approvisionnement en matériaux, difficultés de recrutement dans les entreprises, conflit ukrainien). A ce jour, les travaux avancent malgré tout. Aucune date d'ouverture de la salle ne peut être annoncée.

Le projet de construction des maisons par Mayenne-Habitat se concrétise. Le gros œuvre est bien avancé. C'est une satisfaction de voir ce projet attendu se réaliser.

En 2020, le conseil municipal a engagé une étude pour connaître l'état du réseau d'assainissement collectif. Des travaux seront à prévoir fin 2023-début 2024. S'agissant d'un dossier très technique, des réunions d'informations spécifiques seront organisées avec la population le moment venu.

La fibre optique est actuellement en cours d'installation sur la commune. N'hésitez pas à contacter la mairie pour tous renseignements.

Tous les citoyens et tous les acteurs économiques subissent les nombreuses augmentations. Les budgets communaux sont également fortement impactés. Il nous faut donc rester vigilants sur la maîtrise des coûts de fonctionnement.

Un artisan spécialisé dans la motoculture s'est installé « rue de la Rabine », il s'agit de l'entreprise A2M gérée par Olivier MOREAU. Nous lui souhaitons une belle réussite dans son projet professionnel.

Je remercie les bénévoles qui accompagnent les enfants de l'école publique à la cantine située dans les locaux de la Rabine. Cette situation qui ne devait durer qu'une année scolaire se voit prolongée pour des raisons totalement indépendantes de notre volonté. Je remercie pour leur compréhension les parents d'élèves, les enseignants, le personnel de la cuisine centrale qui ont vu leur organisation perturbée.

Je remercie également les personnes qui réalisent le portage des repas à domicile, actuellement ce sont une quinzaine de repas distribués. C'est un service important et très apprécié de nos usagers.

Afin de maintenir les espaces publics propres, un petit groupe de bénévoles vient épauler le service technique pour enlever les mauvaises herbes, grand merci à vous.

Nous avons pu constater quelques incivilités commises dans notre village par un petit groupe de personnes. Je souhaite que chacun prenne ses responsabilités pour mettre fin à ces comportements.

J'attire également votre attention sur le démarchage à domicile. Soyez prudents lorsque des inconnus se présentent à votre porte.

Après deux années de crise sanitaire, la vie associative reprend pour notre plus grand plaisir. J'exprime tous mes encouragements aux responsables et aux bénévoles. Soyez assurés du soutien et de la confiance du conseil municipal.

La gestion d'une collectivité nous amène à traiter de nombreux sujets, divers et variés. Nous avons la chance de travailler en équipe dans un bon état d'esprit, dans la confiance et la sérénité. Un grand merci à tous.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été.



Le Maire,
ORY Bernard

ÉTAT CIVIL

Ils sont arrivés ...

Augustin MÉRIENNE, né le 24 décembre 2021 à FOUGERES, domicilié « 1, Rue de la Rabine »

Inès BOUGJIDI, née le 21 mars 2022 à LAVAL, domiciliée « 3, La Croix de Pierre »

Louis FOURÉ, né le 15 avril 2022 à SAINT-GREGOIRE, domicilié « 7, Lotissement de la Vallée »

Tylian GUÉRIN, né le 19 mai 2022 à MAYENNE, domicilié « 4, Cité de la Gare »



Ils nous ont quittés ...



- ✓ Yvonne DEROUET, décédée le 13 décembre 2021 en son domicile « 28, Rue de Normandie »
 - ✓ Georges DELAUNAY, décédé le 16 décembre 2021 à FOUGERES, domicilié « 2, La Gautrie »
 - ✓ Madeleine COUPÉ, décédée le 20 décembre 2021 à FOUGERES, domiciliée « 1, Rue du Point du Jour »
- ✓ Eugène CHAPRON, décédé le 25 décembre 2021 en son domicile « 28, Rue de Normandie »
 - ✓ Rémi LEMONNIER, décédé le 02 février 2022 à FOUGERES, domicilié « 12, Cité du Moulin Péan »
 - ✓ Georgette GILLARD, décédée le 20 février 2022 à MAYENNE, domiciliée « 18, Rue du Point du Jour »
- ✓ Hervé LABBÉ, décédé le 9 mars 2022 en son domicile « 26, Rue de Bretagne »
 - ✓ Raymonde POIDVIN, décédée le 18 mars 2022 à FOUGERES, domiciliée « 28, Rue de Normandie »
 - ✓ Madeleine JOUSSET, décédée le 02 avril 2022 à SAINT DENIS DE GASTINES, anciennement domiciliée « 2, la Vallée du Feu »
- ✓ Claude GÉRAULT, décédé le 3 avril 2022 à FOUGERES, domicilié « 9, Rue de la Rabine »
 - ✓ François MONTÉCOT, décédé le 23 mai 2022 en son domicile « 28, Rue de Normandie »
 - ✓ Michèle MERCIER, décédée le 07 juin 2022 en son domicile « 28, Rue de Normandie »

VIE MUNICIPALE

A F N

COMMEMORATION DU 8 MAI

Les restrictions sanitaires étant levées, la célébration du 8 mai a pu se dérouler comme à l'accoutumée : temps de prières à l'église, suivi de la cérémonie au Monument aux morts avec discours de Mr le Maire et dépôt d'une gerbe. Un vin d'honneur offert par la municipalité clôturait cette manifestation.



Photo archive : 8 mai 2020



ACTION NETTOYAGE DU BOURG



Une matinée citoyenne s'est déroulée le jeudi 16 juin.

Ces matinées ont pour but de mobiliser les habitants de Montaudin pour améliorer notre cadre de vie.

Un moment de travail (9 h-12 h) suivi d'un apéritif et d'un repas pris en commun offerts par la Municipalité.



SALLE DES FETES

Petit aperçu de l'évolution des travaux de la salle des fêtes...



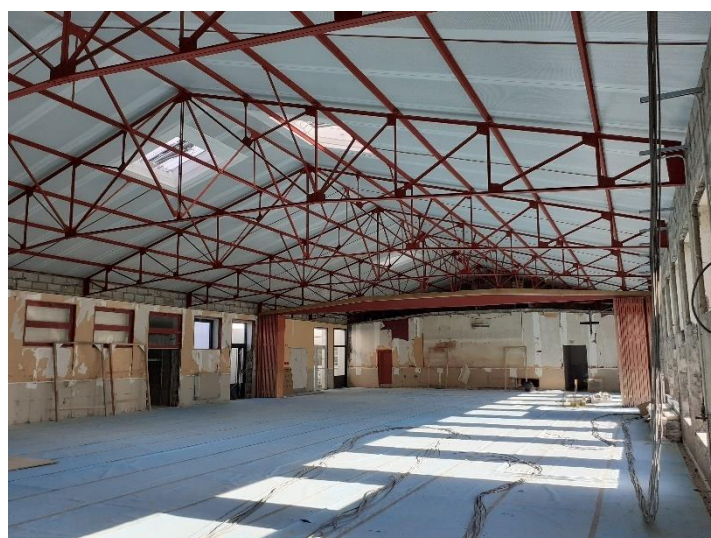
Démolition du garage situé à l'entrée



Nouvelle entrée de la salle avec préau



Façade arrière côté parking



Intérieur de la salle (fermes apparentes repeintes)

RESIDENCE DES POMMIERS



5 maisons de plain-pied sont en cours de construction par Mayenne-Habitat.

Il s'agit de 2 T2 et 3 T3.

Ces maisons situées en face de l'EHPAD et de la maison médicale sont dénommées la « résidence des pommiers ».



ENSEMBLE, FLEURISSONS NOTRE QUOTIDIEN

... nos fenêtres, balcons, jardinets, jardins... visibles de la rue

Le passage du jury pour le concours des MAISONS FLEURIES se fera dans le courant du mois de juillet.

DONNONS AUSSI UN PEU DE NOTRE TEMPS

Aidons les employés communaux à entretenir les aménagements
et les parterres fleuris

MERCREDI MATIN 13 JUILLET : 9H – 12H

Un repas ou un casse-croûte étant offert le midi, il est demandé
de bien vouloir s'inscrire en mairie.



Clin d'oeil de la Résidence Eugène Marie

"Défi soupe pour le Téléthon"

Poireaux, carottes, pommes de terre mais aussi butternuts, ... Tous les ingrédients étaient réunis pour réaliser une bonne soupe le vendredi 19 novembre 2021. Autour de la table, à l'EHPAD Eugène Marie, une quinzaine de résidents, familles et bénévoles se sont mobilisés toute la matinée pour la bonne cause. En effet, l'équipe d'animation a répondu favorablement à l'invitation de la coordination départementale de l'AFM Téléthon qui organise depuis quelques années le défi soupe. Les légumes ont été donnés par la commune via la cuisine centrale, par les supérettes de Montaudin et de Larchamp ainsi que par la ferme Tybio de Montaudin.

C'est entre 26 et 30 litres de soupe qui ont été conditionnés en bouteilles et vendus le jour même au prix de 3 euros le litre et demi).



L'opération sera reconduite en cette fin d'année 2022.

Le moment venu, il ne faudra pas hésiter à vous inscrire et goûter notre bonne soupe ou venir nous aider !

"Atelier aidant-aidé"

L'EHPAD de Montaudin souhaite répondre à votre besoin d'être épaulé, d'être écouté et aussi peut-être d'être aidé dans l'accomplissement de certains actes de la vie quotidienne.

Depuis janvier 2022, elle vous offre des ateliers gratuits 1 fois par mois, accessibles aux personnes dont l'un des proches (ami – famille) vit une dépendance liée à l'âge, à une maladie, à un handicap. Ces ateliers ont pour objectif d'entretenir le goût de la vie, sans complexe.

Le but est de prendre plaisir à ces ateliers pour tout simplement se retrouver ensemble, partager, prendre du bon temps, se déculpabiliser, venir chercher des informations, de l'aide, un moment de plaisir... dans une ambiance conviviale.

Différents thèmes pourront être abordés ou pratiqués : la manutention, la diététique, la gymnastique, la sophrologie, la relaxologie, la socio esthétique, votre santé si on en parlait ? à quelles aides puis-je prétendre en tant qu'aidant ? ...

Des animations sont adaptées aux aidés qui peuvent participer aux ateliers.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à appeler l'EHPAD directement au 02 43 05 33 12.



"Repas champêtre"

Le barnum a pris ses quartiers d'été dans la cour de l'EHPAD. Aussitôt monté, aussitôt inauguré par un repas champêtre pour tous les résidents sous un beau soleil !



"Une semaine de vacances hors les murs pour les résidents"



8 résidents de l'EHPAD Eugène Marie ont passé une semaine de vacances à NOIRMOUTIERS, loin de leur quotidien.

Le chapeau fut l'allié indispensable pour passer la journée en bord de mer.

Au programme : des visites culturelles et des promenades, restaurant et rigolades.

Des vacances intergénérationnelles avec des lycéens de Rochefeuille Mayenne, des résidents des EHPADS de Montaudin, Montenay, Ernée et St Denis de Gastines ainsi que des habitants Ernéens et des résidents de la Résidence Autonomie de la Croixille.

Un changement d'air bienvenu après ces 2 années si particulières.

"La Tovertafel à l'EHPAD de Montaudin"

A l'EHPAD de Montaudin nous prenons les jeux au sérieux.

Les jeux sont aujourd'hui une solution pour améliorer la qualité de vie des personnes qui présentent notamment des troubles cognitifs. C'est pourquoi l'EHPAD de Montaudin a investi dans une toute nouvelle technologie en matière de soins : la Tovertafel. Cet outil procure des jeux illimités et pertinents pour le public cible. Elle est simple d'utilisation et les effets sont immédiats. Tout le monde peut l'utiliser et partager avec son parent, son grand parent, ami... Venez l'essayer, vous serez bluffé !



École publique « Auguste Lécuyer » RPI Montaudin-Larchamp



Projet USEP



Séances « Musique Ensemble »

Partenariat classe maternelle – IME

Randonnée contée par
les élèves de cycle 3 pour
les élèves de maternelle

Projets arts-musique

en collaboration avec l'école
de l'intervenante en musique
O. Chéguillaume et le Centre
d'Arts de Pontmain

Séances de lecture encadrées

par 3 bénévoles de la
commune pour les élèves
de cycle 2 (CP-CE)

PROJETS 2021-2022 ECOLE AUGUSTE LECUYER

Sorties

- au château de Mayenne (cycle 1)
- au château de Fougères (cycle 2)
- au château de Laval (cycle 3)

Pour l'année
scolaire
prochaine :

Adhésion à e-
primo (portail
numérique)

Courts séjours
pour
l'ensemble des
élèves

etc....

Semaine « Portes ouvertes »

Les parents peuvent découvrir
des séances d'enseignement.

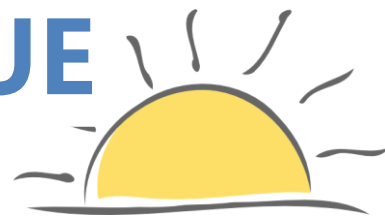


Séances piscine :

- initiation pour le cycle 1 (3 séances)
- « aisance aquatique » pour le cycle 2
- « Savoir nager » pour le cycle 3



MEDIATHEQUE



Horaires d'ouverture :

mardi de 15 h 30 à 17 h 30
mercredi de 15 h à 18 h 30
vendredi de 16 h 30 à 18 h 30
samedi de 10 h à 13 h

Attention : horaires d'été du 05 au 28 août :

le mardi de 15 h 30 à 17 h 30
le vendredi de 16 h 30 à 18 h 30

Les Monti' bouts changent tout !

Ils deviennent des séances

Bib' o' bébés

toujours pour les 0-3 ans

mais sur des créneaux élargis concentrés
sur des accueils découvertes (avec livres,
musique, marionnettes, jeux...)

A découvrir les

jeudis de 9 h 30 à 11 h 30

Dates à retenir

Mardi 26 juillet – 14 h

Atelier Papier animé par Marianne

Vendredi 04 novembre – 15h30 à 17h30

**Ludo' anim avec Sophie (ludothèque de
Gorron)**

15 septembre

13 octobre

10 novembre

08 décembre

Temps fort « Voyage » du Réseau lecture en Octobre & Novembre

LE JAPON

Exposition « Tanukis de nuit »

**de début octobre à mi-novembre en partenariat avec la Bibliothèque
départementale de la Mayenne**

**Exposition d' instruments de musique d' Asie
en octobre et novembre en partenariat avec Jean-Claude Roche**

Samedi 15 octobre – 15 h

**Découverte des instruments de musique animé par Jean-Claude
Roche**

Mardi 26 octobre – 14 h 30

Atelier Tawashi animé par Marianne

Toute l'équipe vous souhaite un très bel été !

LARCHAMP/MONTAUDIN FOOTBALL CLUB



La saison se termine pour nos amis footballeurs !!!!

Les jeunes de U7 à U18 ont participé aux compétitions avec le groupement de jeunes ASCL.

Sur Larchamp, cette saison, nous avons les enfants U7 et U9 à l'entraînement tous les mercredis de 15h15 à 16h30 ; Le car récupérant les enfants de Montaudin, La Dorée, Fougerolles, Landivy et Pontmain.

Nous avons accueilli 3 plateaux U7 à Larchamp et 3 plateaux U9 à Montaudin cette saison.

Pour la saison prochaine, nous continuerons notre partenariat avec l'ASCL et nous nous pencherons avec les différents clubs du canton de Landivy sur l'avenir et les démarches à envisager.....

Les seniors terminent 3^{ème} de leur groupe de 3^{ème} division. Lors du dernier match à Désertines chez le leader, nous repartons avec le nul (1 – 1) en jouant à 10 toute la deuxième mi-temps.

Une très bonne saison avec une belle progression de nos jeunes qui est encourageant pour l'année prochaine.

Les vétérans sont invaincus sur cette 2^{ème} phase de championnat.

Très bonne ambiance avec une équipe compétitive qui joue les premiers rôles avec Ernée, Montenay et Gorron.

Un grand merci à nos sponsors du club : les pépinières DAUGUET, les AMBULANCES DU MAINE de Fougerolles et NICOLAS BRAULT Traiteur.



**BONNES
vacances!**



ASC LANDIVY – Section foot jeunes

SAISON SATISFAISANTE

Le club regroupe toutes les joueuses et tous les joueurs âgés de 5 ans à 17 ans des communes de Fougerolles du Plessis, Landivy, Larchamp, Pontmain, La Dorée, Montaudin, St Berthevin-la-Tannière, St Ellier-du -Maine, St-Mars-sur-la-Futaie et même de Savigny-le-Vieux.

Avec 118 joueurs dont 18 U7*, 24 U9, 27 U13, 15 U15 et 21 U18, la saison 2021-2022 s'est bien déroulée.

Le mercredi après-midi, l'entraînement a lieu sur 3 sites :

- A LARCHAMP, pour les U7 et U9 encadrés par Franck TESNIERE, Rémi LOCHIN, Michel PELÉ et Alain RONCERAY
- A FOUGEROLLES DU PLESSIS pour les U11 avec Benoît BAUDIN et Hubert LERAY
- A LANDIVY pour les U13/ U15 avec Tony FRELAUT et Yann LEDAIN

Le samedi, les plateaux et les championnats se déroulent sur l'ensemble du département.

Les U13 terminent 7° sur 10, même classement pour les U15. Les U18 terminent 1° Exe quo **BRAVO**.

De nombreux responsables encadrent les joueurs :

- Les U7/U9 sont encadrés par Michel PELÉ, Franck TESNIERE, Alexis LEMARCHAND, Arnaud POIDVIN.
- Les U11 sont encadrés par Antoine RENAULT, Emmanuel MOREAU, Sébastien POTEVIN, Valentin CROTTÉ, Hugo et Laurent ROISIL.
- Les U13 sont coachés par Tony FRELAUT, Benoît ERNAULT et Alexandre GÉRAULT.
- Les U15 sont encadrés par Stéphane HAMON et Théo NOLLIERE.
- Les U18 sont encadrés par Kévin LEDAIN, Mathieu SIMON et Thierry JOSSOMME.

L'assemblée de l'A.S.C LANDIVY aura lieu le samedi 25 JUIN à 16 h à LANDIVY
Salle de la Pérelle - route de SAVIGNY.

Tous les parents et tous les joueurs y sont vivement conviés.

Le club est toujours à la recherche de bénévoles pour la saison prochaine.

Dès maintenant, il faut penser à la SAISON 2022-2023. Une journée d'inscriptions se déroulera le samedi 27 août pour les anciens et NOUVEAUX joueurs. L'annonce sera faite dans la presse et dans les commerces.

Pour l'inscription, merci de prévoir une photo d'identité récente et une photocopie du livret de famille.

Il est demandé aux anciens joueurs qui souhaitent arrêter de nous prévenir.

CONTACTS :

BAZILLE Thierry (Président) 06 09 38 66 80

GESLIN Edgar (Secrétaire) 06 76 95 47 35

GESLIN Eglantine (Secrétaire-adjointe) 06 13 55 06 67

*U7 veut dire Under 7 ans, donc 5/6 ans

Bonnes Vacances à tous !



Pour l'ASCL,
Le secrétaire,
GESLIN Edgar

Ecole Sacré-Cœur – Montaudin Ecole Sainte Marguerite – Saint Berthevin la Tannière

- Les enfants remercient l'association « Les P'tits Montaudinois » pour les livres que cette dernière leur a offerts. Cette action a été appréciée par tous.
- Les enfants de CE1-CE2-CM1 et CM2 scolarisés à l'école Sainte Marguerite sont partis en classe découverte à la Bourboule. Ils sont partis du lundi 25 au vendredi 29 avril avec les élèves de l'école Saint Joseph de Carelles.

Ce fut une semaine dépaysante et enrichissante :

- visite guidée théâtralisée de la Bourboule
- cani rando à Murat le Quaire
- visite guidée du volcan de Lemptegy
- randonnée guidée au Puy de Dôme
- visite guidée du château de Murol
- visite de la société des eaux de Volvic
- visite d'une ferme (présentation de la ferme, de l'atelier de production de lait, explication de la transformation du lait en fromage, visite des caves d'affinage, approche des animaux et dégustation de Saint Nectaire et de Cantal)
- visite du Scénomusée de la Toinette.



- Les enfants de PS à CP scolarisés à l'école Sacré-Coeur sont partis en classe découverte à Concoret dans la forêt de Brocéliande le lundi 2 et le mardi 3 mai.

Voici quelques activités vécues pendant ces 2 jours :

- Randonnée au Val sans Retour (contes populaires, légendes arthuriennes et jeux sensoriels)
- Découverte de la forêt (acquérir des connaissances naturalistes, reconnaissance de quelques plantes et animaux ; prendre conscience des interdépendances qui existent en forêt, mode de vie, chaînes alimentaires, ...)
- Land art (prendre le temps d'observer, d'écouter, de toucher pour faire naître des émotions et des sensations)

Tous ont vécu 2 belles journées.

Ils sont rentrés la tête pleine de rêves et de souvenirs.



- Après 2 ans d'interruption, les journées sportives avec le secteur ont repris :
le vendredi 1er avril pour les CE1 à CM2 et le vendredi 20 mai pour les enfants de maternelle et CP.



- Les élèves de CE1 à CM2 ont eu une animation sur le lait faite par les jeunes agriculteurs de la Mayenne. Valentin DOUDARD et Marina CHÉRAULT ont su transmettre la passion de leur métier.



Ils ont également bénéficié d'une intervention sur l'eau et la rivière animée par Benoit SAUDRAY du Syndicat de bassin de l'Ernée. Ils ont découvert la rivière l'Ernée en classe et sur « le terrain ».



**L'équipe éducative et les élèves
vous souhaitent un bel été 2022 et de bonnes vacances.**

**Association des Parents d'élèves de l'Enseignement libre (APEL)
Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique (OGE)
des écoles Sacré-Cœur - Montaudin
et Sainte Marguerite - Saint Berthevin la Tannière**

L'APEL a offert des jeux et des livres pour chaque classe. Les enfants ont eu la joie de les découvrir au retour des vacances de Noël.

Ensuite, cette association a mis en place une vente de brioches.

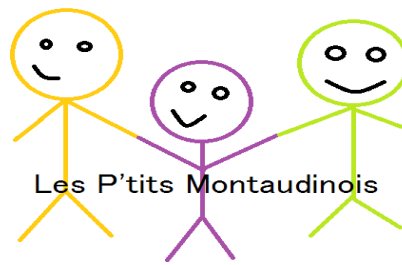
Grâce à ses différentes actions, l'APEL a aidé les familles à financer les classes de découverte à la Bourboule et dans la forêt de Brocéliande.

Comme tous les ans, l'OGE a participé à l'opération « Œufs de Pâques » au profit des écoles catholiques de la Mayenne. Un pourcentage de la vente est revenu au RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal).

Tout au long de l'année scolaire des parents aident au ménage à la fin des grandes vacances, à l'entretien extérieur des 2 sites, accompagnent à la piscine et aux différentes sorties, participent à la catéchèse, ...



**Les parents vous souhaitent
un bel été 2022 et de bonnes vacances.**



L'année dernière, le marché de Noël n'a malheureusement pas eu lieu. La crise sanitaire n'ayant pas dit encore son dernier mot, nous n'avions pas réussi à rassembler suffisamment d'exposants.

Cependant, nous avons voulu faire un geste pour les enfants et nous avons décidé d'offrir un livre à chacun et des chocolats. La remise a été effectuée par différents membres au sein des trois établissements le vendredi de la veille des vacances de Noël.

Les enfants ont été ravis puisque certains d'entre eux se sont vu remettre leur présent par le père Noël lui-même.

L'assemblée générale s'est déroulée au mois de mai. Nous espérons tous que la nouvelle salle des fêtes sera prête pour pouvoir accueillir le prochain marché de Noël qui aura lieu comme à son habitude, le dernier dimanche de novembre.

Une assemblée générale extraordinaire a eu lieu et un nouveau bureau a été élu puisque j'ai décidé de démissionner de mon poste de président.

Je remercie toutes les personnes et tous les bénévoles qui m'ont aidé pendant mon mandat.

Je remercie également la municipalité pour l'aide financière qu'elle nous a accordé.

Il ne me reste plus qu'à souhaiter bon courage à la nouvelle présidente : Neige MARIET.

Les autres membres du CA restent inchangés :

Trésorier : Patrick GASNIER

Trésorier Adjoint : Christian AUBERT

Secrétaire : Michèle DOUDARD

Rendez-vous à tous le dimanche 27 novembre 2022 !



Philippe CHANCEREL

Association des parents d'élèves de l'école publique de MONTAUDIN « Auguste Lécuyer »

Cette année un nouveau bureau a été élu :

Mme Emmanuelle ROBERT : Présidente

Mme Mary COUPÉ : Vice-présidente

Mme Pauline FEILLER : Trésorière

Mme Delphine CHOLLET : Vice-trésorière

Mme Lucie MOITIÉ : Secrétaire

Et pour les accompagner 3 membres :

Mme Céline PITHOUD

Mme Amélie LERAY

Mme Aurélie RENARD



Cette année, avec l'association des petits montaudinois, le Père Noël a fait le tour des classes la hotte pleine de cadeaux.



Les enfants sont repartis chacun avec un livre et un sachet de bonbons.

Calendriers

Depuis quelques années la vente des calendriers est en baisse. Nous pensons donc à une nouveauté pour l'année prochaine.

Chocolats de pâques

*Une vente réussie encore cette
année
pour le plaisir
des petits comme des grands*



Après avoir testé la vente des gâteaux bijou,
le résultat a été concluant.
Nous réfléchissons à reconduire l'action
l'année prochaine.

Saucissons

*Une vente de saucissons est organisée depuis
l'année dernière.
C'est un franc succès et ils sont toujours
autant appréciés.*

C'est avec plaisir que l'association a pu aider l'école à
renouveler son stock de jeux et
de matériels de sport devenu très vétustes.



L'école **publique MONTAUDIN**

Engage des volontaires en
Service civique universel

Contact : **M. Chataigner**

02.43.05.64.04



VIRADES DE L'ESPOIR 2022

Cette année, les Virades de l'Espoir se dérouleront sur 2 jours, les 24 et 25 septembre à LA DORÉE avec d'éventuelles mesures sanitaires en fonction de l'évolution de la crise.

De nombreuses activités y seront proposées.

Depuis les dernières virades, déjà 10 tonnes de journaux ont été envoyées.

Continuez donc de les apporter dans les différents points de collecte et
notamment à la Mairie de MONTAUDIN.

Toute l'équipe de bénévoles des Virades compte sur vous. Venez nombreux !

Pour plus de renseignements : Gérard HERCEND au 06 04 09 92 68



Le Bocage Cycliste Mayennais

Le dimanche 22 mai, le Bocage Cycliste Mayennais (BCM) a organisé des courses sur la commune de MONTAUDIN en partenariat avec la Collectivité.

Le Bocage Cycliste Mayennais remercie Mr le Maire et son conseil municipal pour avoir permis la remise en route des épreuves cyclistes : courses minimes-cadets (gars et filles) qui furent un succès sportif.



Remise des récompenses des minimes (garçons et filles)
Vainqueurs du contre la montre



Remise des récompenses des cadets
Vainqueur du contre la montre



Remise des récompenses pour le classement général des 2 épreuves minimes.
Absent sur la photo : Antonin MANCEAU (1^{er} minime 1)



Remise des récompenses pour le classement général des 2 épreuves cadets.

Michel TARLEVÉ, vice-président du BCM remercie le Team cycliste Montaudinois pour son aide ainsi que tous les bénévoles pour la sécurité, dans l'espoir de la remise en route d'autres manifestations.

Il est bon de rappeler que le bocage cycliste mayennais est né d'une fusion du club de Montaudin et du club de Gorron en 2000.

CLUB DE L'ESPOIR



L'assemblée générale s'est tenue le 12 mai avec la mise en place d'un nouveau conseil d'administration. Albert FOUILLEUL, Georges PELÉ et Roger FEILLER se sont vu remettre un panier garni en récompense des années passées en leur qualité respective de Président, Vice-président et Secrétaire-adjoint.



Le bureau est ainsi constitué :

Co-Présidents : Michel GALODÉ et Annick LABBÉ

Trésorier : Louis PHILIPPOT

Trésorière-Adjointe : Marie-Joseph MALLE

Secrétaire : Irma CHÉRAULT

Secrétaire-Adjointe : Madeleine BOISSEL

Les membres :

Monique FRITEAU

Bernadette JOHAN

Alain LABBÉ

Josette RABINEAU

Annick TOURNERIE

Nous remercions également Alain LABBÉ, nouveau membre ainsi que les nouveaux adhérents.

Nous invitons toutes les personnes qui le désirent à venir rejoindre le Club de l'Espoir de MONTAUDIN.

N'hésitez pas à vous inscrire auprès du bureau ou des membres.

DATES DES PROCHAINES MANIFESTATIONS

CONCOURS DE BELOTE

Dates	Clubs	Lieux
Mardi 12 juillet 2022	DÉSERTINES	DÉSERTINES
Mardi 13 septembre 2022	LA DORÉE	LA DORÉE
Mardi 20 septembre 2022	PONTMAIN	PONTMAIN
Lundi 26 septembre 2022	MONTAUDIN	MONTAUDIN (si salle des fêtes disponible)
Mardi 4 octobre 2022	SAINT MARS SUR LA FUTAIE	SAINT MARS SUR LA FUTAIE
Mardi 11 octobre 2022	DÉSERTINES	DÉSERTINES
Mardi 18 octobre 2022	LANDIVY	LANDIVY

Le Jeudi 4 août : Pique-nique au plan d'eau communal de MONTAUDIN.

Le Jeudi 6 décembre : repas de Noël à la salle des fêtes de MONTAUDIN (si disponible).

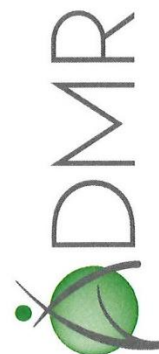


Les Co-Présidents,
Michel GALODÉ et Annick LABBÉ



**Rejoignez
l'ADMR**

**CE MÉTIER ME PLAÎT.
JE ME SENS UTILE.**



Premier réseau national associatif
de service à la personne



Votre futur emploi près de chez vous :

AIDE À DOMICILE

X CDI de 120 heures

X CDD de 120 heures

ASSOCIATION ADMR MONTAUDIN

12 rue de la Rabine

53220/ MONTAUDIN

02 43 05 73 12



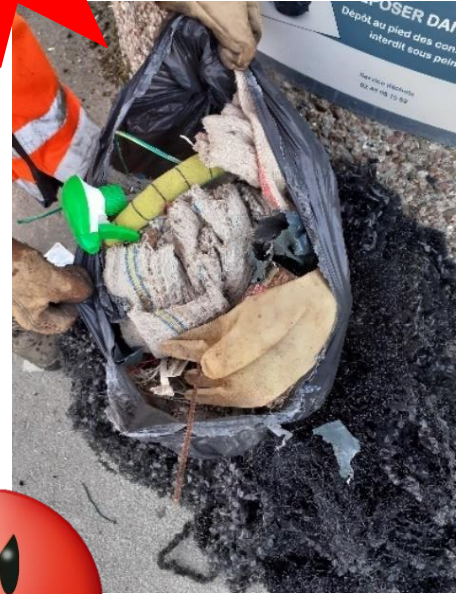
ENVOYEZ CV & LETTRE DE MOTIVATION À :
candidatures@fedes53.admr.org

www.admr53.fr

ENVIRONNEMENT

Halte aux dépôts sauvages

Dépôts sauvages
vus à MONTAUDIN



**Les dépôts sauvages sont interdits par la loi.
Toute personne qui dépose, jette ou
abandonne ses déchets sur la voie publique
peut faire l'objet de poursuites donnant lieu à
des amendes pouvant aller jusqu'à 1 500 €.**

INFORMATIONS DU BOCAGE MAYENNAIS



Les Espaces de Partage et d'Initiatives, créés en 2013, offrent des lieux d'échanges **ouverts à tous** les habitants du Bocage Mayennais (quel que soit votre âge, votre situation, votre commune...).

A l'Epi du Bocage, chacun peut partager ses savoirs et aussi découvrir des activités variées sur son territoire.

Ateliers proposés

- Des **ateliers manuels et créatifs** pour partager et apprendre : peinture, loisirs créatifs, tricot...
- Des **temps d'échanges** autour de la cuisine, du chant, de l'anglais, de la musique...
- Des **actions santé – bien-être** : théâtre, écriture, mémoire, sport, relaxation par la musique...
- **Les ateliers parents-enfants avec « Air de famille » pour les 3-12 ans** qui propose des temps d'échanges autour de sorties, cuisine, bricolage ou musique et **« les matinées d'éveil » pour les 0-3 ans**, qui offrent des ateliers de psychomotricité, langage de signes ou encore massages bébés.
- Des **sorties pour découvrir son territoire** : marche nordique, cinéma, découverte du patrimoine, expositions, spectacles vivants, randonnées, sorties familiales...
- La **participation à la vie locale** : Création de décorations de Noël pour les communes, tricot pour les Petits Frères des Pauvres, animations diverses aux Jardins des Renaudies, tri des journaux pour la lutte contre la mucoviscidose à Gorron, représentations de la chorale dans les EHPAD et fêtes locales...



Le minibus pour se rendre aux ateliers si vous ne pouvez pas vous déplacer



Sortie en petit train marin avec l'EHPAD de Fougerolles



Les ateliers peinture pour apprendre et se détendre



La marche nordique pour découvrir son territoire

Bon à savoir

Des activités sont proposées sur l'ensemble du territoire : Bassin de vie de Gorron, Landivy et Ambrières les Vallées. Si vous n'avez pas de véhicule pour participer aux ateliers, contactez Stéphanie pour trouver ensemble une solution de transport (l'Association a un minibus pour faciliter votre participation aux ateliers).

Le programme mensuel est disponible sur la page facebook @epidubocage ainsi qu'à la mairie.
N'hésitez pas à le demander !

Pour toute demande d'information, contactez Stéphanie, l'animatrice de l'Epi du Bocage

02 43 32 54 08 / 06 38 46 34 90

✉ epidubocage@orange.fr

 **@epidubocage**

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Nouveau service gratuit d'accompagnement dans les projets de rénovation énergétique sur le bocage mayennais !

La communauté de communes et les intercommunalités du Nord Mayenne (Ernée, les Coëvrons, Le Mont des Avaloirs et Mayenne Communauté) se sont associés pour la création d'un service commun de conseil gratuit : la **Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique (PTRE)**. Ce service s'adresse à tous les habitants qui ont des projets de rénovation énergétique sur leur logement.

Comment faire ?

La Maison de l'habitat est l'interlocuteur privilégié pour toutes les questions liées à l'habitat.

Elle regroupe Soliha Mayenne, l'ADIL et la PTRE du Nord Mayenne. Ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30. Située à LAVAL. Tél : 02.43.69.57.00

Des permanences sur le territoire.

L'espace conseil énergie organise des permanences sur le Nord Mayenne uniquement sur rendez-vous. Après une prise de contact avec la maison de l'Habitat et selon votre projet, les conseillers en rénovation vous proposeront un rendez-vous physique.

Pour les habitants du Bocage Mayennais, les permanences ont lieu :

↳ Tous les 2^{ème} mercredis après-midi du mois à l'Espace France Service de GORRON

↳ Tous les 4^{ème} mercredis après-midi du mois à l'Espace France Service de LANDIVY (mois impair) et à l'Espace France Service d'AMBRIERE LES VALLEES (mois pair)

Le service mutualisé vous permet d'avoir un rendez-vous sur les communes hors Bocage Mayennais : Ernée, Évron, Pré-en-Pail Saint Samson, Vilaines la Juhel, Mayenne, Lassay les Châteaux, Martigné sur Mayenne.



Réunion du 14 décembre 2021

CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR DEMOLITION D'UN BATIMENT ET AMENAGEMENT DE L'ENTREE DE LA SALLE DES FETES

À la suite d'une consultation en procédure adaptée, le Conseil Municipal a décidé de retenir l'entreprise BTEM pour un montant de 18 165,66 € HT soit 21 798,79 € TTC.

VALIDATION DU COUT DE LA VIABILISATION DE LA RESIDENCE DES POMMIERS

Monsieur le Maire fait savoir qu'à la suite de l'appel d'offres lancé par Mayenne-Habitat, le coût prévisionnel de la viabilisation s'élève à 111 203,67 € HT soit 132 562,85 € TTC.

Le montant plus élevé qu'à l'initial du projet s'explique par les éléments suivants :

- L'opération initiale portait sur 4 maisons et non 5
- La longueur de voirie plus importante pour desservir 5 logements sur un côté de voirie et aménagement de stationnements en plus de ceux prévus
- Le traitement des eaux pluviales (création d'une noue)
- L'aménagement d'une liaison piétonne non prévue en amont du projet

A cela, s'ajoute un contexte actuel des appels d'offres (coûts supérieurs de 18 % par rapport à l'estimation).

Monsieur le Maire informe également que Mayenne-Habitat propose la réfection d'un cheminement piétons et espaces verts pour un montant de 1 920,90 € HT soit 2 305,08 € TTC.

Le Conseil Municipal valide le plan de financement proposé par Mayenne-Habitat pour un montant de travaux de 111 203,67 € HT soit 132 562,85 € TTC et accepte de confier à Mayenne-Habitat la réfection d'un cheminement piétons et espaces verts.

Pour ce projet sont attendues les recettes suivantes pour la Commune :

- Vente du terrain à Mayenne-Habitat pour un montant de 17 487,36 € HT
- Attribution d'une subvention du Conseil Départemental d'un montant de 53 087 € au titre des contrats de territoire « volet habitat »

Les travaux doivent démarrer début 2022.

REVISION DES TARIFS AU 1^{ER} JANVIER 2022

Droits de place - maintien des tarifs

⇒ 6,00 € pour les commerçants ambulants alimentaires ⇒ 10,00 € pour les autres commerçants

Concessions dans le cimetière - augmentation de 12 €

Concession de 15 ans.....	102,00 €
Concession de 30 ans.....	132,00 €
Concession de 50 ans.....	162,00 €

➤ Pour les crémations :

Concession de 15 ans (terrain nu).....	96,00 €
Concession de 30 ans (terrain nu).....	123,00 €
Concession de 50 ans (terrain nu).....	147,00 €
Concession de 30 ans (avec caverne).....	420,00 €
Concession de 50 ans (avec caverne).....	441,00 €



Location de l'abri au plan d'eau communal - maintien du tarif

40 € la journée. La gratuité est accordée aux associations et aux fêtes de quartier de MONTAUDIN.

Location des chapiteaux - maintien des tarifs

⇒ 100 € pour 1 chapiteau ⇒ 200 € pour 2 chapiteaux ⇒ Caution de 400 € par chapiteau

La location des chapiteaux est accordée à toute personne domiciliée sur la Commune ou Hors Commune.

Les demandes hors-commune sont étudiées et validées par le Maire et les adjoints.

Les chapiteaux sont loués sans accessoires (ni tables, ni bancs).

9 - TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL

Le Conseil Municipal adopte le tableau des effectifs du personnel communal au 31 décembre 2021, ainsi qu'il suit :

Grades	Catégorie	Quotité de temps de travail	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Equivalent temps plein	Fondement (si l'emploi peut être pourvu par le recrutement d'un agent non titulaire)
ADMINISTRATIF – 2 agents						
Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	B	35 h	1	1	1	
Adjoint administratif	C	17,25 h/35	1	1	0.49	CDI - Art.3-3 alinéa 4
TECHNIQUE – 4 agents						
Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	C	35 h	1	1	1	
Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	C	17,50 h/35	1	1	0.50	

Adjoint technique	C	14 h/35	1	1	0.40	CDI - Art. 3-3 alinéa 4
Adjoint technique	C	4,93 h/35	1	1	0.14	CDI - Art. 3-3 alinéa 4
CUISINE CENTRALE – 4 agents						
Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	C	35 h	1	1	1	
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	C	35 h	1	1	1	
Cadre d'emplois des adjoints techniques	C	35 h	1	1	1	
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	C	24,41 h/35	1	1	0.70	
ECOLE – 1 agent						
Agent Spécialisé des écoles maternelles principal 2 ^{ème} classe	C	31,63 h/35	1	1	0.90	CDI - Art.3-3 alinéa 5
11 emplois permanents					8.13	

INFORMATIONS DIVERSES

a) Les May'Trekkeuses :

Monsieur le Maire fait savoir que les May'Trekkeuses (Mélanie FOURÉ, Stéphanie BRÉGAINT et Martine FOURÉ) participeront au TREK ROSE TRIP SENEGAL 2022 en soutien à l'association Ruban rose et Cap éco solidaire.

Ces personnes souhaitent organiser une marche solidaire sur la commune de Montaudin le dimanche 13 mars 2022 et demandent à l'occasion de cette manifestation, la mise à disposition de l'abri au plan d'eau communal.

Le Conseil Municipal accepte de mettre gracieusement à disposition des May'trekkeuses l'abri du plan d'eau.

b) Epreuves cyclistes 2022 :

Les épreuves cyclistes prévues le 30 mai 2021 n'ayant pas eu lieu, Monsieur le Maire informe que le bocage cycliste mayennais sollicite à nouveau la commune pour organiser cette manifestation le dimanche 22 mai 2022.

Le Conseil Municipal accepte.

QUESTIONS DIVERSES

Intervention de Monique DOUDARD :

Elle fait savoir qu'au 1^{er} janvier prochain, l'APEI Nord Mayenne change de nom et devient : EKLA qui est la fusion entre l'APEI Nord Mayenne et le GEMS 53 (Groupement d'Etablissements Médico Sociaux).



Réunion du 11 janvier 2022

PROPOSITION D'UN CONTRAT DE PRESTATION DE RECRUTEMENT DE MEDECIN GENERALISTE LIBERAL

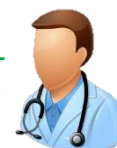
Monsieur le Maire donne lecture du contrat de prestation de recrutement de médecin généraliste libéral proposé par le Cabinet LABORARE CONSEIL.

Les objectifs sont les suivants :

- Mener une recherche structurée et ciblée de candidats de l'Union Européenne.
- Mettre en œuvre des moyens adaptés pour évaluer et qualifier les candidats. Une sélection méticuleuse des profils pour une meilleure prise en charge des patients et une pérennisation du travail en équipe.
- Accompagner le recruteur dans sa prise de contact avec le candidat et dans son choix du candidat final.
- Accompagner aux démarches administratives nécessaires à l'expatriation et suivre l'intégration des candidats.

Le prix de la prestation qui est un prix global et forfaitaire s'élève à 18 500 € HT. Il est précisé que les frais de déplacement du Cabinet LABORARE CONSEIL sont exclus du coût de la prestation et seront facturés au réel. Une partie des frais de déplacement des candidats est également prise par la commune.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer le dit contrat et tous documents afférents à cette affaire.



DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ASSOCIATION LES MAY'TREKKEUSES

Monsieur le Maire fait savoir que par courrier en date du 23 décembre dernier, l'association « Les May'trekkeuses » sollicite la Commune pour le versement d'une subvention dans le cadre de sa participation au Trek Rose Trip Sénégal qui se déroulera du 30 mars au 07 avril 2022.

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention d'un montant de 100 €.



DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE DU TEAM CYCLISTE MONTAUDINOIS

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de l'association « Team Cycliste Montaudinois » qui sollicite la Commune pour le versement d'une subvention exceptionnelle afin de l'aider au financement de nouvelles tenues et équipements pour sécuriser les sorties à vélo.

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 400 €.

Réunion du 08 février 2022

DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER UN BIEN SIS « 11, RUE DE NORMANDIE »

Le Conseil Municipal renonce au droit de préemption urbain dont il dispose concernant ce bien appartenant aux Consorts LASNE cadastré section B n° 41 et 1222 d'une superficie totale de 417 M2.

DELIBERATION DONNANT MANDAT AU CDG 53 POUR LA MISE EN CONCURRENCE DE L'ASSURANCE GARANTISSANT LES RISQUES STATUTAIRES DU PERSONNEL TERRITORIAL

Monsieur le Maire rappelle que la Commune adhère au contrat-groupe de l'assurance garantissant les risques statutaires dont l'échéance est fixée au 31 décembre 2022. Compte-tenu des avantages d'une consultation groupée effectuée par le Centre de Gestion de la Mayenne, il est proposé de participer à la procédure avec négociation engagée selon l'article R.2124-3 du Code de la commande publique, pour la période 2023-2026.

Le Conseil Municipal donne mandat au Président du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Mayenne (CDG 53) qui est habilité à souscrire pour le compte de notre collectivité, des contrats d'assurances auprès d'une entreprise d'assurance agréée, cette démarche pouvant être menée par plusieurs collectivités locales intéressées.

La Commune précise que le contrat devra garantir tout ou partie des risques financiers encourus par les collectivités intéressées en vertu de leurs obligations à l'égard du personnel affilié tant à la CNRACL qu'à l'IRCANTEC. Le contrat aura une durée de 4 ans à effet du 1^{er} janvier 2023.

La commune se réserve expressément la faculté de ne pas adhérer au contrat groupe sans devoir en aucune manière justifier sa décision.

INFORMATIONS DIVERSES

a) Dates des élections 2022 :

↳ ELECTIONS PRESIDENTIELLES : Dimanches 10 et 24 avril 2022 → Bureau de vote ouvert de 8 h à 19 h

↳ ELECTIONS LEGISLATIVES : Dimanches 12 et 19 juin 2022

b) Date d'une commission finances :

Monsieur le Maire propose la date du lundi 07 mars à 20 h 15.

Réunion du 22 mars 2022

A la demande de Mr le Maire, une minute de silence est observée en mémoire d'Hervé LABBÉ, conseiller municipal, décédé le 09 mars 2022.

APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2021 (COMMUNE, LOTISSEMENT DES LILAS, SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF)

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les comptes administratifs 2021 tels qu'ils sont présentés ci-dessous :

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 DE LA COMMUNE

	Dépenses	Recettes	Résultat année 2021	Reprise des résultats antérieurs	Solde
Section de fonctionnement	914 415.05 €	1 086 262.71 €	171 847.66 €	- €	171 847.66 €
Section d'investissement	444 326.10 €	180 915.73 €	- 263 410.37 €	680 197.61 €	416 787.24 €
Mais compte-tenu des restes à réaliser (dépenses engagées en 2021 mais non payées et des recettes non perçues) pour un montant total de 404 910.74 €, le résultat d'investissement est ramené à :					11 876.50 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 DU LOTISSEMENT DES LILAS

	Dépenses	Recettes	Résultat année 2021	Reprise des résultats antérieurs	Solde
Section de fonctionnement	60 452.87 €	60 452.87 €	0 €	0 €	0 €
Section d'investissement	60 452.87 €	60 452.87 €	0 €	0 €	0 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 DU SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

	Dépenses	Recettes	Résultat année 2021	Reprise des résultats antérieurs	Solde
Section de fonctionnement	24 587.48 €	33 575.93 €	8 988.45 €	8 628.64 €	17 617.09 €
Section d'investissement	10 958.54 €	26 284.54 €	15 326.00 €	68 972.35 €	84 298.35 €

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2022 (COMMUNE, LOTISSEMENT DES LILAS, SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF)

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les budgets primitifs 2022 tels qu'ils sont présentés ci-dessous :

BUDGET PRIMITIF 2022 DE LA COMMUNE

Section de Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général	397 514.34 €	Produits des services, du domaine...	225 000.34 €
Charges de personnel et frais assimilés	417 300.00 €	Impôts et taxes	26 000.00 €
Atténuations de produits	69 728.00 €	Fiscalité locale	433 386.00 €



Autres charges de gestion courante	103 620.00 €	Dotations et participations	294 490.00 €
Charges financières	12 000.00 €	Autres produits de gestion courante	50 000.00 €
Charges spécifiques	1 000.00 €	Atténuations de charges	0 €
Dotations aux provisions et dépréciations	150.00 €		
Dotations aux amortissements	27 564.00 €		
Virement à la section d'investissement	171 847.66 €	Excédent antérieur reporté	171 847.66 €
Total dépenses de fonctionnement	1 200 724.00 €	Total recettes de fonctionnement	1 200 724.00 €

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Emprunts et dettes assimilés	61 000,51 €	Subventions d'investissement	318 873.75 €
Dépôts et cautionnements	1 000.00 €	Dépôts et cautionnements	1 000.00 €
Subventions d'équipement versées	28 838.38 €	FCTVA	101 232.35 €
Immobilisations corporelles	309 810.54 €	Produits des cessions d'immobilisations	17 487.00 €
Immobilisations en cours	648 142.57 €	Amortissements des immobilisations	27 564.00 €
Autres immos financières	6 000.00 €	Virement de la section de fonctionnement	171 847.66 €
Déficit antérieur reporté	0 €	Excédent antérieur reporté	416 787.24 €
Total dépenses d'investissement	1 054 792.00 €	Total recettes d'investissement	1 054 792.00 €

BUDGET PRIMITIF 2022 DU LOTISSEMENT DES LILAS

Section de Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général	6 000.00 €	Produits des services	0 €
Autres charges de gestion courante	0 €	Dotations, subventions et participations	0 €
Production stockée	60 452.87 €	Variation de stocks	66 452.87 €
Total dépenses de fonctionnement	66 452.87 €	Total recettes de fonctionnement	66 452.87 €

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Emprunts et dettes assimilés	0 €	Emprunts et dettes assimilés	6 000.00 €
Stocks	66 452.87 €	Stocks	60 452.87 €
Total dépenses d'investissement	66 452.87 €	Total recettes d'investissement	66 452.87 €

BUDGET PRIMITIF 2022 DU SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Section de Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général	34 083.00 €	Produits des services	25 000.00 €
Autres Charges de gestion courante	0.00 €	Subventions d'exploitation	7 173.00 €
Charges financières	2 250.00 €	Autres produits de gestion courante	0 €
Dotations aux amortissements	13 242.00 €	Atténuation de charges	0 €
Dépenses imprévues	0.00 €	Quote-part des subventions d'inv	4 061.00 €
Virement à la section d'investissement	0.00 €	Excédent antérieur reporté	13 341.00 €
Total dépenses de fonctionnement	49 575.00 €	Total recettes de fonctionnement	49 575.00 €

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Travaux	90 839.00 €	Affectation du résultat de fonct	4 276.09 €
Emprunts et dettes assimilés	6 916.44 €	Virement de la section de fonct	0 €
Amortissement des subventions	4 061.00 €	Amortissement des immobilisations	13 242.00 €
Créances droit déduction TVA	18 167.00 €	Créances droit déduction TVA	18 167.00 €
Déficit d'investissement reporté	0 €	Excédent d'investissement reporté	84 298.35 €
Total dépenses d'investissement	119 983.44 €	Total recettes d'investissement	119 983.44 €

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2022

Le Conseil municipal maintient les taux d'imposition des taxes directes locales au titre de l'année 2022 comme suit :

- **Taxe foncière sur les propriétés bâties** = **52,88 %**
(taux communal de 33,02 % + taux départemental de 19,86 %)
- **Taxe foncière sur les propriétés non bâties** = **60,67 %**

DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIÉNER UN BIEN SIS « 15BIS, RUE D'ERNEE »

Le Conseil Municipal renonce au droit de préemption dont il dispose concernant ce bien appartenant à Mr PENNETIER Kyllian et Mme AUDOIN Elodie, cadastré section ZO n° 108 et 117, d'une superficie totale de 956 M2.

Réunion du 11 avril 2022

DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER UN BIEN SIS « 17, CITE DU MOULIN PEAN »

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, n'use pas de son droit de préemption urbain pour ce bien.

DECISION SUR LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNE AU BOCAGE CYCLISTE MAYENNAIS (BCM) POUR LES COURSES DU 22 MAI 2022

Le Conseil Municipal décide de verser au Bocage Cycliste Mayennais dans un premier temps une subvention d'un montant de 1 392 € correspondant aux frais engagés pour les 4 courses. Ensuite, un complément de subvention sera versé sur justificatifs fournis par le BCM pour l'achat des trophées, des coupes et des bouquets. Les plateaux-repas offerts aux bénévoles le midi seront réglés directement par la Commune au restaurant « A la Bonne Place ».

INFORMATIONS DIVERSES

a) Cérémonie du dimanche 08 mai :

- 10 h 15 : rassemblement « Place de la Mairie »
- 10 h 30 : temps de prières à l'église pour les victimes des guerres
- 11 h 00 : cérémonie au Monument aux Morts

Puis un vin d'honneur offert par la municipalité sera servi à la salle d'activités.

Il est demandé aux élus disponibles de bien vouloir préparer la salle, assister à la cérémonie et servir le vin d'honneur.



Réunion du 10 mai 2022

CHOIX DU MODE DE GESTION DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF APPLICABLE AU 1^{ER} JANVIER 2023

Monsieur le Maire rappelle que le contrat de délégation de service public d'assainissement collectif confié à la Société SAUR depuis le 1^{er} octobre 2010 pour une durée de 12 ans, devait arriver à échéance le 30 septembre 2022. Un avenant en date du 1^{er} octobre 2021 a prolongé la durée de ce contrat jusqu'au 31 décembre 2022.

Pour donner suite aux diverses présentations, aux échanges au sein du conseil Municipal, il ressort qu'une prestation de service pour l'exploitation du service d'assainissement collectif pour la commune de Montaudin est le mode de gestion le mieux adapté pour les 4 prochaines années.

Monsieur le Maire propose donc aux membres du Conseil Municipal de retenir ce mode de gestion pour le service d'assainissement collectif à compter du 1^{er} janvier 2023 pour une durée de 4 ans et de procéder à ladite consultation selon la procédure adaptée.

Il propose également aux membres du Conseil Municipal de missionner le SENOM dans le cadre d'une assistance à maîtrise d'ouvrage qui consistera à assurer à la Commune une assistance administrative et juridique, à constituer un cahier des charges relatif au dossier de consultation de prestation de service concernant l'exploitation du service d'assainissement collectif, à assurer le suivi du contrat sur les 4 années à venir.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

✎ Accepte de lancer le dossier d'appel de consultation des entreprises sous forme de procédure adaptée pour un contrat de prestation de service pour la gestion de l'assainissement collectif à compter du 1^{er} janvier 2023.

✎ Accepte de confier au SENOM une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage au tarif de 53 € par heure de travail réalisée.

✎ Autorise Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires à la consultation et à la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

VOTE DES SUBVENTIONS COMMUNALES POUR L'ANNEE 2022

Les membres du Conseil Municipal votent les subventions pour l'année 2022 et fixent la liste des bénéficiaires ainsi qu'il suit :

Coopérative scolaire de l'école publique de Montaudin (OCCE)	1 200,00 €
EPSL (Écoles Publiques du Secteur Scolaire de Landivy)	816,00 €
Association familles rurales de Montaudin	900,00 €
Larchamp Montaudin Football Club	900,00 €
Association « Les P'tits Montaudinois »	600,00 €
Bocage Cycliste Mayennais	700,00 €
Compagnie Théâtrale « Les Saltimbanques »	460,00 €

Association « Festival Arlequin & Cie »	150,00 €
Amicale des AFN de Montaudin	255,00 €
Association Tennis de Table Larchamp-Montaudin	400,00 €
GDON de Montaudin	250,00 €
Société de Chasse MONTAUDIN-ST ELLIER-ST BERTHEVIN LA TANNIERE	350,00 €
Association parents élèves de l'école publique « Auguste Lécuyer »	500,00 €
Association parents élèves RPI Ecoles Sacré Cœur et Ste Marguerite	500,00 €
Association Musicale Carelles- Larchamp-Montaudin	150,00 €
APEI Nord-Ouest Mayenne devenu EKLA (Association de Parents d'Enfants Inadaptés)	160,00 €
Association de pêche de la Futaie (AAPPMA LA FUTAIE)	200,00 €
Génération Mouvement – Le Club de l'Espoir	350,00 €
Amicale des sapeurs-pompiers de LARCHAMP	150,00 €
UDAF de la Mayenne	180,00 €
Association de la confrérie du St Esprit de ST BERTHEVIN LA TANNIERE	50,00 €
Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Mayenne	50,00 €
Lycée Jean-Baptiste LE TAILLANDIER	50,00 €
Maison Familiale Rurale de FOUGERES	50,00 €
Ligue contre le cancer	50,00 €
APF France Handicap	50,00 €
Téléthon 53	50,00 €
Association Départementale des Infirmes Moteurs Cérébraux 53	50,00 €
Secours Catholique de la Mayenne	50,00 €
Secours Populaire de la Mayenne	50,00 €
Association Française des sclérosés en plaque	50,00 €
La prévention routière	50,00 €
TOTAL DES SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT 2022	9 771,00 €



DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER UN BIEN SIS « 1, PLACE DE L'EGLISE »

Le Conseil Municipal renonce au droit de préemption urbain dont il dispose concernant ce bien appartenant aux Consorts COURTOUX cadastré section B n° 89-90 et 632 d'une superficie totale de 476 M2.

INFORMATIONS DIVERSES

Repas du 21 juin à l'EHPAD :

En parallèle des tickets distribués aux montaudinois âgés de plus de 65 ans, Monsieur le Maire propose que la commune participe financièrement au repas qui est organisé à l'attention des résidents au sein de l'EHPAD le 21 juin prochain (jour de la fête de la musique). Le Conseil Municipal convié à ce repas accepte l'initiative.

QUESTIONS DIVERSES

a) Intervention de Monique DOUDARD :

Elle fait savoir qu'une action de nettoyage du bourg est prévue vendredi prochain 13 mai le matin. Dans le même temps, des bénévoles sont également attendus à l'EHPAD pour le montage du nouveau barnum.

b) Bulletin municipal :

La commission se réunira le lundi matin 30 mai à 10 h en mairie.

Réunion du 07 juin 2022

VALIDATION DU SCHEMA DIRECTEUR DES EAUX USEES

Monsieur le Maire rappelle que la mission a été confiée au bureau d'études SAFEGE de TOURS pour effectuer la mise à jour du schéma directeur. Il rappelle également la procédure et les différentes étapes qui ont conduit à produire un document établissant le diagnostic du réseau et de la station d'épuration. Ce document dit « schéma directeur » propose une planification des travaux de modernisation et d'adaptation des réseaux et des ouvrages pour les 10 ans à venir. Il servira de référence et sera demandé par les financeurs à l'appui des demandes de subventions et des dossiers de travaux. Il servira également de guide pour la planification budgétaire.

Le Conseil Municipal décide d'approuver les conclusions du schéma directeur de l'assainissement tel que présenté ce jour par Mr le Maire et l'autorise à effectuer toutes les démarches correspondantes à ce dossier.

FIXATION DES TARIFS DES REPAS FOURNIS PAR LA CUISINE CENTRALE POUR LA PERIODE DU 1^{ER} SEPTEMBRE AU 31 DECEMBRE 2022

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du bilan financier de la cuisine centrale de l'année 2021, fixe à l'unanimité, le prix de vente des repas fournis par la cuisine centrale municipale, pour la période du 1^{er} septembre au 31 décembre 2022 de la façon suivante (augmentation de 3 %) :

	Nouveau tarif
Repas servis aux élèves des écoles primaires, stagiaires et aides de vie scolaire de MONTAUDIN	3,92 €
Repas adultes servis au restaurant scolaire de MONTAUDIN	6,90 €



Repas enfants fournis à la Commune de PONTMAIN et à la Commune de ST BERTHEVIN LA TANNIERE	3,67 €
Repas adultes fournis à la Commune de PONTMAIN et à la Commune de ST BERTHEVIN LA TANNIERE	4,60 €
Frais de transport journaliers des repas vers PONTMAIN	33,12 €

FIXATION DES TARIFS DU SERVICE PERISCOLAIRE (GARDERIE) POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2022/2023

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du bilan financier du service de la garderie périscolaire de l'année 2021, fixe à l'unanimité, les tarifs applicables à compter du 1^{er} septembre 2022 de la façon suivante :

	Famille non-imposable	Famille imposable
Jour de classe ↳ forfait matin : 7 h – 8 h 45	1,65 €	1,70 €
Jour de classe ↳ forfait soir : 16 h 30 – 18 h 30	1,65 €	1,70 €
Jour de classe ↳ complément soir sur demande : 18 h 30 – 19 h	0,60 €	0,60 €
Pour non-respect de l'heure de fermeture fixée à 18h30 ↳ Application d'un tarif par heure de dépassement au prorata du temps passé par la responsable du centre	10,00 €	10,00 €



FIXATION DE L'INDEMNITE DE GARDIENNAGE DE L'EGLISE POUR L'ANNEE 2022

Monsieur le Maire informe que la circulaire du Ministère de l'intérieur relative aux indemnités pour le gardiennage des églises communales en date du 19 avril 2022 précise le maintien pour 2022 du plafond indemnitaire applicable en 2021, soit 479,86 € pour un gardien résidant dans la commune où se trouve l'édifice du culte.

Le Conseil Municipal maintient l'indemnité de gardiennage de l'église pour l'année 2022, allouée à Madame Simone JOUSSET, domiciliée « 3, Place de la Mairie » à MONTAUDIN à 479,86 €.

DELIBERATION RELATIVE AUX MODALITES DE PUBLICITE DES ACTES PRIS PAR LA COMMUNE

A compter du 1^{er} juillet 2022, par principe, pour toutes les collectivités, la publicité des actes et décisions ne présentant ni un caractère réglementaire, ni un caractère individuel sera assurée sous forme électronique, sur leur site Internet.

Cependant, les communes de moins de 3 500 habitants bénéficient d'une dérogation. Pour ce faire, elles peuvent choisir par délibération, les modalités de publicité des actes de la commune : soit par affichage, soit par publication sur papier ou soit par publication sous forme électronique

Ce choix pourra être modifié ultérieurement, par une nouvelle délibération du conseil municipal.

A défaut de délibération sur ce point au 1^{er} juillet 2022, la publicité des actes se fera exclusivement par voie électronique dès cette date.

Considérant que la Commune ne possède pas de site Internet et souhaitant faciliter l'accès à l'information de tous les administrés, le conseil municipal décide de maintenir à compter du 1^{er} juillet 2022 la publicité des actes de la commune par affichage à la porte de la mairie.

OBJETS TROUVÉS

Si vous avez perdu un objet, n'hésitez pas à contacter la mairie. De temps en temps, il est rapporté au secrétariat des objets trouvés sur la voie publique (clés, lunettes, portable, porte-monnaie, vêtement, etc...).

Actuellement, un trousseau de clés attend son propriétaire, il a été trouvé le 25 avril au soir sur la route de Carelles près de la Croix de Pierre.



100 € POUR L'ACHAT D'UN VELO ELECTRIQUE

Toute personne majeure habitant le Bocage Mayennais peut bénéficier d'une aide de 100 € de la part de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais, sans condition de ressources, pour l'achat d'un vélo à assistance électrique neuf, d'un vélo cargo neuf ou l'électrification d'un vélo classique afin qu'il devienne à assistance électrique. La demande doit être formulée dans les deux mois suivant l'acquisition.

Pour en bénéficier, vous pouvez télécharger le formulaire sur le site de la CCBM ou bien le récupérer en votre mairie.



BIENTÔT 16 ANS !

PENSEZ AU RECENSEMENT

C'EST OBLIGATOIRE

Qui ? → Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

Où ? → À la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet (www.mon.service-public.fr).

Pourquoi ? → Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.



www.defense.gouv.fr/jdc

JDC
**OBJECTIF
CITOYEN**
LE PARCOURS DE CITOYENNETÉ



Une structure de proximité pour vos demandes au quotidien

France Services est un lieu unique au sein duquel les habitants peuvent être accompagnés dans leurs démarches administratives: emploi, retraite, famille, social, santé, logement, accès au droit.... Y compris les actes à réaliser par internet. Les animateurs sont formés par les opérateurs partenaires pour délivrer de l'information et des services en leur nom et vous accompagner dans la

Vos démarches

Famille: CAF, MSA...

Logement : Caf, Rénovation énergie, Mayenne Habitat

Emploi : Pole emploi, Mission locale 53, FEPEM, structure d'emploi et d'insertion

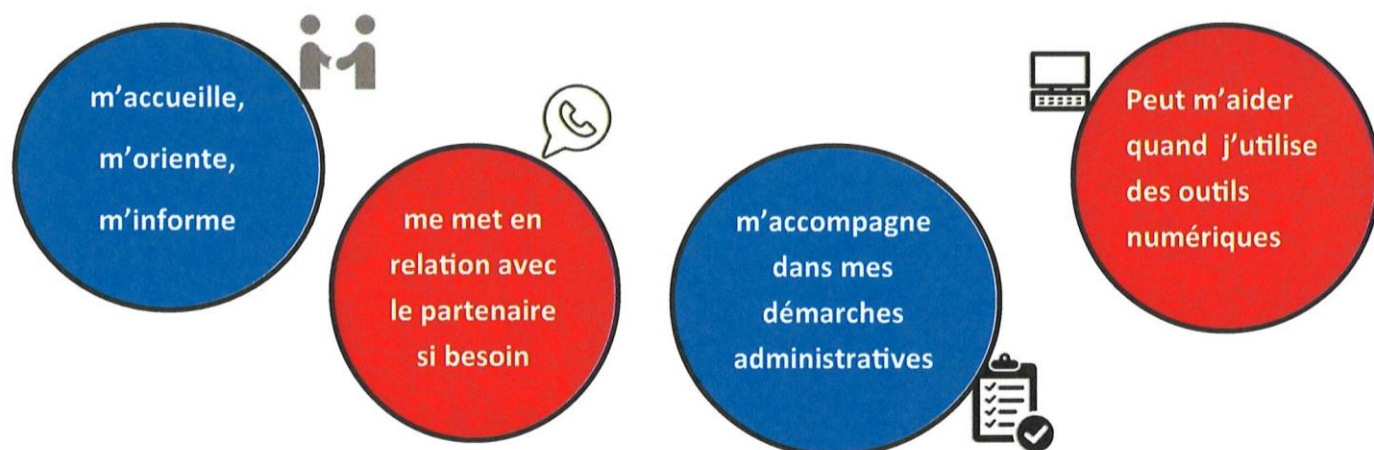


Fiscalité: accompagnement aux démarches en ligne

Accès au droit: conciliateur de justice, CDAD...

Titres: information sur les pré-demande en ligne sur ANTS: CNI, permis, certificat d'immatriculation

Une équipe à votre service



Contact: France services de Landivy

2 rue de Normandie - 53190 LANDIVY

Tel: 02.43.05.47.40

@: france-services@landivy.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00



PERMANENCES A LA MAIRIE DE MONTAUDIN	
ASSISTANTE SOCIALE	Rencontres en Mairie de MONTAUDIN sur rendez-vous. Appeler le 02 43 08 06 03 (Antenne Solidarité de GORRON)
PERMANENCES DANS LES COMMUNES ENVIRONNANTES	
MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE	ERNÉE « Pôle d'activités La Querminais » - Tous les mardis sur rendez-vous ✓ de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h Prendre rendez-vous au : 02 43 39 43 39
MDA (Maison Départementale de l'Autonomie)	Sur rendez-vous au 02 43 67 75 77 ou mda.accueil@lamayenne.fr : ⇒ ERNÉE – Antenne solidarité « 1, Avenue du Général de Gaulle » ⇒ GORRON – Antenne solidarité « 3, Rue de la Cour des Forges » ⇒ MAYENNE – Pôle santé – sans rendez-vous les mercredi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
HABITAT ET DEVELOPPEMENT 53	Pour tous renseignements - appeler au 02 43 91 19 91
FINANCES PUBLIQUES	Mairie de GORRON : 1 ^{er} et 4 ^{ème} mardi de chaque mois De 9h à 12h – Prendre rendez-vous au 02.43.30.10.58 Mairie de LANDIVY : 2 ^{ème} jeudi de chaque mois De 9h30 à 12h – Prendre rendez-vous au 02.43.05.42.05 Mairie d'AMBRIERES LES VALLÉES : 3 ^{ème} vendredi de chaque mois De 9h à 12h – Prendre rendez-vous au 02.43.08.01.79

HORAIRES D'OUVERTURE

	Jours	Horaires	Téléphone - mail	Infos
<u>Déchetterie</u> de ST MARS SUR LA FUTAIE	Lundi Mardi Jeudi Samedi	10 h – 12 h 14 h – 18 h 14 h – 18 h 10 h – 12 h / 14 h – 18 h	Tél : 02 43 08 15 69	
<u>Garderie</u> « 12, Rue de la Rabine »	Lundi - mardi - jeudi et vendredi	7 h 00 – 8 h 40 16 h 30 – 18 h 30	Tél : 02 43 05 65 36 centredeloisirs.montaudin@orange.fr	
<u>Médiathèque</u> « Place de l'église »	Mardi Mercredi Vendredi Samedi	15 h 30 – 17 h 30 15 h – 18 h 30 16 h 30 – 18 h 30 10 h – 13 h	Tél : 02 43 05 32 93 mediatheque.montaudin@cc-bocagemayennais.fr	
<u>Mairie</u> de MONTAUDIN	Mardi mercredi jeudi Vendredi Samedi	9 h – 12 h / 14 h – 17 h 9 h – 12 h / 14 h – 17 h 9 h – 12 h / 14 h – 17 h 9 h – 12 h 9 h – 12 h	Tél : 02 43 05 31 47 mairie-montaudin@wanadoo.fr	Fermée le lundi toute la journée et le vendredi après-midi
<u>La Poste</u> de MONTAUDIN	Lundi au vendredi Samedi	12 h 40 – 15 h 11 h 10 – 13 h 10	 LA POSTE	



L'été

Les Jardins fleurissent sous un soleil

éclatant

Nous profitons de ses rayons chauffants

Qui envahissent nos cœurs

Et nous remplissent de bonheur

Bulletin élaboré par la mairie et la commission communication

Tél : 02 43 05 31 47 mail : mairie-montaudin@wanadoo.fr

Heures d'ouverture de la Mairie :

mardi - mercredi - jeudi : 9 h – 12 h / 14 h – 17 h

Vendredi et samedi : 9 h – 12 h